



LA PRESIDENCE S'EST OPPOSEE A L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DES DIVERS PROBLEMES EN SUSPENS DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE, SAUF SOLUTION PREALABLE PERMETTANT DE LES TRAITER EN POINT 'A'.

## 2. AFFAIRES INTERIEURES

---

### 2.1 CONSEIL AGRICOLE (5 ET 6 MARS)

---

LE CONSEIL A REEXAMINE LES DIFFERENTS PROBLEMES CONCERNANT LES AMENAGEMENTS A APPORTER A LA PAC AINSI QUE LES PRIX ET MESURES CONNEXES POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE, ET N'EST PARVENU A AUCUNE DECISION. CEPENDANT, CES DISCUSSIONS ONT PERMIS D'ENVISAGER UN CERTAIN NOMBRE DE POSSIBILITES DE SOLUTION QU'IL CONVIENDRA D'APPROFONDIR ULTERIEUREMENT COMPTE TENU EN PARTICULIER DE LEURS INCIDENCES FINANCIERES ET DE LEURS REPERCUSSIONS SUR LE PLAN ECONOMIQUE EN GENERAL. LES MINISTRES ONT DECIDE DE SE REUNIR DE NOUVEAU DES LE DIMANCHE 11 MARS ET DE POURSUIVRE LES 12 ET 13 LEURS TRAVAUX AFIN D'ABOUTIR DANS LA MESURE DU POSSIBLE A UN CERTAIN NOMBRE DE CONCLUSIONS SUR LA BASE D'UN DOCUMENT PREPARE PAR LA PRESIDENCE.

### 2.2 CONSEIL 'CONSOMMATEURS' (2 MARS)

---

AUCUNE DECISION SUR LES POINTS IMPORTANTS :

- RESPONSABILITE DU FAIT DES PRODUITS DEFECTUEUX. IL Y A ACCORD SUR LE PRINCIPE DE LA RESPONSABILITE OBJECTIVE ET LES POSITIONS SE SONT RAPPROCHEES SUR LA LIMITATION DE LA RESPONSABILITE. DEUX ETATS MEMBRES SONT POUR UNE DIRECTIVE LIMITEE AUX DOMMAGES CORPORELS (RISQUES MATERIELS).

- PUBLICITE TROMPEUSE : UN CERTAIN PROGRES A ETE NOTE SUR LA DEFINITION ET SUR LES CRITERES D'ACCES AUX VOIES DE RECOURS.

- VENTES A DOMICILE : TOUS LES PROBLEMES DE DETAIL ONT PU ETRE RESOLUS, MAIS UNE RESERVE DE FOND FAIT OBSTACLE A L'ADOPTION DE LA DIRECTIVE.

- PROTECTION DES CONSOMMATEURS : M. NARJES A PRESENTE UN INVENTAIRE DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DANS CE DOMAINE ET ESQUISSE LES INTENTIONS FUTURES DE LA COMMISSION.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL A ARRETE UNE DECISION INSTAURANT UN SYSTEME COMMUNAUTAIRE D'ECHANGE RAPIDE D'INFORMATIONS SUR LES DANGERS DECOULANT DE L'UTILISATION DE PRODUITS DE CONSOMMATION.

### 2.3 CONSEIL 'MARCHÉ INTERIEUR' (8 MARS)

---

PRATIQUEMENT AUCUNE DECISION N'A ETE PRISE.

#### A) ALLEGEMENT DES FORMALITES AUX FRONTIERES

LE CONSEIL A D'ABORD PRIS ACTE D'UNE COMMUNICATION ORALE DE M. NARJES. IL A EU ENSUITE UN LONG DEBAT SUR TOUS LES PROBLEMES DE CE DOMAINE ET RECONNU LA NECESSITE DE POURSUIVRE ET ACCELERER SES EFFORTS POUR LE RENFORCEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR. IL A LANCE UN APPEL AUX AUTRES FORMATIONS DU CONSEIL (AGRICULTURE, ECO/FIN, TRANSPORTS) POUR FAIRE AVANCER LES TRAVAUX RELEVANT DE LEURS COMPETENCES RESPECTIVES.

DES PROGRES ONT CEPENDANT ETE REALISES SUR CERTAINS POINTS : ECHANTILLONS COMMERCIAUX, DIRECTIVE 'PLOMBIERS' NOTAMMENT.

B) ELIMINATION DE BARRIÈRES TECHNIQUES AUX EXPORTATIONS  
LE CONSEIL A CHARGÉ LE COREPER DE POURSUIVRE L'EXAMEN DES 15  
DIRECTIVES D'HARMONISATION POUR EN PERMETTRE L'ADOPTION EN  
POINT "A".

## 2.4 EMPLOI DES FEMMES

-----

A) REUNION MINISTERIELLE (PARIS 8 MARS)  
LA PREMIERE REUNION INFORMELLE DES MINISTRES CHARGES DES PROBLE-  
MES DES FEMMES S'EST DEROULEE A PARIS, SOUS LA PRESIDENCE DU  
MINISTRE YVETTE ROUDY. POUR LA COMMISSION M. RICHARD A INTRO-  
DUIT LE DEBAT SUR LES DEUX THEMES PRINCIPAUX, A SAVOIR : L'EM-  
PLOI DES FEMMES ET LES POSSIBILITES D' ACTIONS POSITIVES SUR  
L'EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES.

B) PROPOSITION DE DIRECTIVE  
M. RICHARD A FAIT ADOPTER UNE PROPOSITION DE DIRECTIVE SUR L'E-  
GALITE DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LES PROFESSIONS  
INDEPENDANTES (Y COMPRIS L'AGRICULTURE). LA DIRECTIVE VISE NO-  
TAMMENT LE CAS D'ENTREPRISES FAMILIALES GERES PAR LES DEUX  
EPOUX OU C'EST LE MARI QUI APPARAÎT LE PLUS SOUVENT COMME CHEF  
DE L'ENTREPRISE, SANS QUE L'EPOUSE AIT UN STATUT PRECIS OU DES  
DROITS AUTONOMES. ELLE VISE EGALEMENT LA PROTECTION DE LA MATER-  
NITE DANS LE CAS D'ACTIVITES INDEPENDANTES. CETTE NOUVELLE DIREC-  
TIVE COMPLETE LE DISPOSITIF JURIDIQUE DEJA MIS EN PLACE POUR AS-  
SURER LA PLEINE EXECUTION DU PRINCIPE D'EGALITE DU TRAITEMENT  
ENTRE HOMMES ET FEMMES INSCRIT DANS LE TRAITÉ.

(P.M. : TROIS DIRECTIVES ONT DEJA ETE ADOPTEES : REMUNERATIONS-  
ACCES A L'EMPLOI, FORMATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL- SECURITE  
SOCIALE).

## 2.5 GAZ NATUREL

-----

THIS COMMUNICATION EXAMINES THE LIKELY DEVELOPMENT OF NATURAL  
GAS DEMAND AND SUPPLY IN THE COMMUNITY TO THE HORIZON 2000 WITH  
SPECIAL EMPHASIS ON SECURITY ASPECTS. IT FOLLOWS UPON A COMMU-  
NICATION FROM THE COMMISSION TO THE COUNCIL IN NOVEMBER 1982  
WHICH LOOKED AT THE ABILITY OF THE COMMUNITY TO COPE WITH SUPPLY  
DISRUPTIONS IN THE PERIOD TO 1990.

THE MAIN POINTS WHICH EMERGE FROM THE EXTENSION OF THE ANALYSIS  
TO THE YEAR 2000 IN THE PRESENT COMMUNICATION ARE :

ADDITIONAL GAS IMPORTS ABOVE THOSE ALREADY CONTRACTED WILL BE  
NEEDED FROM THE MID-1990S ONWARDS. COMMUNITY GAS IMPORT DEPEN-  
DENCE IS LIKELY TO RISE FROM 30 0/0 NOW TO BETWEEN 50-60 0/0 IN  
THE YEAR 2000. DIVERSIFICATION OF THE EXTERNAL SUPPLY SOURCES  
THEREFORE BECOMES INCREASINGLY IMPORTANT. AMONG OCDE POTENTIAL  
SUPPLIES THE DEVELOPMENT OF THE GIGANTIC NORWEGIAN TROLL FIELD  
WOULD BE OF PARTICULAR INTEREST BUT REQUIRES A DECISION IN THE  
MID-1980'S.

ALSO THE NEED FOR INCREASED CROSS-BORDER CO-OPERATION BETWEEN  
MEMBER STATES' GAS INDUSTRIES IN THE FIELDS OF STORAGE, ASSU-  
RANCE OF SUPPLIES, SURGE CAPACITY AND PIPELINES (ESPECIALLY  
BETWEEN UK AND CONTINENT) IS HIGHLIGHTED.

(ATTENTION DIS : EN MEME TEMPS QUE CETTE COMMUNICATION LA COM-  
MISSION A DISPOSE D'UNE SERIE DE FICHES DECRIVANT LA SITUATION  
DU GAZ EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL AINSI QUE LES POSSIBILITES DE  
NOUVELLES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE PAYS TIERS. CES  
FICHES NE SERONT PAS ANNEXEES A LA COMMUNICATION AU CONSEIL.  
FIN DIS).

## 2.6 ACIER : VOLET TERNE

---

LA COMMISSION AYANT CONSTATE UNE AMELIORATION SENSIBLE DE LA TENDANCE DU MARCHE DES PRODUITS 'FIL MACHINE' A DECIDE EN ACCORD AVEC LES PRODUCTEURS LE RELACHEMENT DE 5 NOUVEAUX POINTS DES TAUX D'ABATEMENT DE CE PRODUIT POUR LE DEUXIEME TRIMESTRE. CES TAUX PASSENT AINSI, POUR L'ETABLISSEMENT DES QUOTAS DE PRODUCTION ET DE LIVRAISON A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE, RESPECTIVEMENT A 28 O/O ET 30 O/O. L'ACCROISSEMENT DE LA QUANTITE MISE SUR LE MARCHE N'EST CEPENDANT QUE DE L'ORDRE DE QUELQUE 125.000 TONNES SI L'ON TIENT COMPTE DE LA REDUCTION DES SUPPLEMENTS A ACCORDER AU TITRE DE L'ARTICLE 14 DE LA DERNIERE DECISION FIXANT LE REGIME DES QUOTAS.

## 2.7 EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REGIONS

---

LA COMMISSION A ADOPTE LE DEUXIEME RAPPORT PERIODIQUE QUI PORTE SUR L'EVOLUTION DES REGIONS DEPUIS 1973, DATE DU PREMIER CHOC PETROLIER ET SUR LEUR SITUATION AU DEBUT DES ANNEES 80.

IL TRAITE ENTRE AUTRES DES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES MARCHES REGIONAUX D'EMPLOI DANS LES ANNEES 80 ET DES ASPECTS REGIONAUX DU PROCHAIN ELARGISSEMENT, ANALYSE LES DISPARITES REGIONALES EN MATIERE D'EMPLOI, DE PRODUCTION ET DE PRODUCTIVITE AINSI QUE D'AUTRES FACTEURS DE DISPARITE TELS QUE DENSITE, MOUVEMENTS DE POPULATION ET PERIPHERICITE.

PRINCIPAL CONSTAT : LA GRAVITE DE LA SITUATION DES REGIONS EN RETARD DE DEVELOPPEMENT SITUEES A LA PERIPHERIE DE LA COMMUNAUTE SE TROUVE CONFIRMEE PAR LA CRISE ET EN MEME TEMPS DE NOUVEAUX PROBLEMES SE FONT JOUR QUI AFFECTENT D'AUTRES REGIONS PLUS INDUSTRIALISEES ET CENTRALES.

## 3. ELARGISSEMENT

---

### 3.1 CALENDRIER DES NEGOCIATIONS D'ADHESION

---

LA PRESIDENCE A SOUMIS A LA COMMISSION ET AUX DELEGATIONS UN CALENDRIER DETAILLE DES NEGOCIATIONS DES DIVERS CHAPITRES RESTANT A TRAITER AVEC CHACUN DES DEUX PAYS CANDIDATS AUXQUELS IL SERA SOUMIS POUR TENIR COMPTE DE LEURS OBSERVATIONS.

ELABORE DANS LA PERSPECTIVE D'ABOUTIR A DES CONCLUSIONS SUR LES QUESTIONS ESSENTIELLES VERS LA FIN DE SEPTEMBRE 1984, DEUX RENDEZ-VOUS CONSTITUERONT LES DATES CHARNIERES DE CE CALENDRIER:

- MAI (PORTUGAL) ET JUIN (ESPAGNE) AVEC L'AGRICULTURE, LA PECHE ET LES AFFAIRES SOCIALES, AINSI QUE CERTAINES QUESTIONS 'INDUSTRIELLES' AVEC L'ESPAGNE.
- SEPTEMBRE POUR LES RESSOURCES PROPRES ET LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES A CARACTERE POLITIQUE.

EN PRESENTANT CE CALENDRIER, LA PRESIDENCE EN A SOULIGNE LE CARACTERE PREVISIONNEL DANS LA MESURE OU IL POSTULE LES RESPONSABILITES DE CHACUN : PROPOSITIONS DE LA COMMISSION, POSITIONS COMMUNES DU CONSEIL ET CELERITE DES REPONSES DES DEUX PAYS CANDIDATS. (MERCREDI, LA COMMISSION A EXPRIME SA DETERMINATION D'APPORTER SA CONTRIBUTION A LA MISE EN OEUVRE DU CALENDRIER DE TRAVAIL.)

### 3.2 POLITIQUE MEDITERRANEENNE

---

LA COMMISSION A EU CETTE SEMAINE UN PREMIER ECHANGE DE VUES SUR LE PROJET DE RAPPORT AU CONSEIL SUR LES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC LES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN ET LES PROJETS DE PROPOSITIONS POUR LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE MEDITERRANEENNE. ELLE A EXPRIME UN PREJUGE FAVORABLE POUR L'APPROCHE RETENUE PAR MM. NATALI, PISANI ET HAFERKAMP ET EN DELIBERERA LE 21 MARS.

### 4. RELATIONS EXTERIEURES

---

#### 4.1 PREPARATION SOMMET ECONOMIQUE OCCIDENTAL (LONDRES JUIN 84)

---

M. DURIEUX A RENDU COMPTE AU COREPER DU DEROULEMENT DE LA DERNIERE REUNION DES REPRESENTANTS PERSONNELS DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT (''SHERPAS'') A LONDRES DU 17 AU 19 FEVRIER.

L'OBJECTIF ESSENTIEL DU PROCHAIN SOMMET DEVRAIT ETRE D'EXPLORER COMMENT LA STRATEGIE DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE AGREEE A VERSAILLES ET PRECISEE A WILLIAMSBURG POURRAIT ETRE AJUSTEE POUR RENFORCER LA REPRISE ECONOMIQUE, LA RENDRE DURABLE ET EN ELARGIR LES BASES GEOGRAPHIQUES A L'EUROPE ET AUX PVD.

DANS CETTE OPTIQUE, LES REPRESENTANTS PERSONNELS ONT CONSACRE L'ESSENTIEL DE LEURS TRAVAUX A L'EXAMEN DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LES PAYS INDUSTRIALISES ET DANS LES PVD ET A SES PERSPECTIVES AINSI QU'AUX PROBLEMES DU COMMERCE INTERNATIONAL.

LA PROCHAINE REUNION DES SHERPAS SE TIENDRA A LONDRES DU 6 AU 8 AVRIL.

#### 4.2 EGYPTE ET JORDANIE : VOYAGE OFFICIEL DE M. THORN (2-6 MARS)

---

AU COURS DE SON SEJOUR EN JORDANIE LE PRESIDENT DE LA COMMISSION A EU DES ENTRETIENS AVEC S.M. LE ROI HUSSEIN, S.A.R. LE PRINCE HASSAN ET AVEC DIVERS MINISTRES. AU CAIRE, M. THORN A RENCONTRE LE PRESIDENT MOUBARAK, LE PREMIER MINISTRE AINSI QUE PLUSIEURS MINISTRES.

EN JORDANIE COMME EN EGYPTE, LES ENTRETIENS ONT PORTE SUR LES RELATIONS BILATERALES DANS LE CADRE DES ACCORDS DE COOPERATION, SUR LE FONCTIONNEMENT DES ACCORDS ET SUR LES APPROFONDISSEMENTS SOUHAITES DE LA COOPERATION.

A LA VEILLE DU CONSEIL DE COOPERATION QUI AURA LIEU AVEC L'EGYPTE LE 9 AVRIL PROCHAIN, ET ALORS QUE LA JORDANIE VIENT DE DEMANDER ELLE AUSSI LA TENUE D'UN TEL CONSEIL, LES VUES DE NOS PARTENAIRES QUANT A L'AVENIR DE NOS RELATIONS ONT ETE EXPLICITEES.

AU-DELA DES ASPECTS BILATERAUX, LES ENTRETIENS ONT PERMIS DE PROCEDER A UN LARGE TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES QUESTIONS D'ACTUALITE, NOTAMMENT DES PROBLEMES DU PROCHE-ORIENT.

(AU TITRE DU SECOND PROTOCOLE FINANCIER, LA BEI VIENT D'ACCORDER A L'EGYPTE TROIS PRETS D'UNE CONTRE-VALEUR DE 22.5 MIO ECUS SUR RESSOURCES PROPRES POUR UNE FABRIQUE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE 3 MIO SUR RESSOURCES BUDGETAIRES POUR LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE).

#### 4.3 EEC-BANGLADESH SUBCOMMISSION (DHAKA 4/5 MARCH)

---

BANGLADESH HAS INDICATED A NUMBER OF AREAS FOR THE 1984 TRADE PROMOTION PROGRAMME AMONGST WHICH ARE JUTE GOODS, MARINE PRODUCTS, HANDICRAFTS.

THE SUBCOMMISSION HAD A THOROUGH DISCUSSION ON TRADE ISSUES, RECALLING THAT AS AN L.L.D.C. BANGLADESH'S TRADE REGIME UNDER THE GSP WAS EXTREMELY FAVOURABLE. A NUMBER OF ISSUES RAISED BY BANGLADESH IN THE GATT WERE ALSO DISCUSSED, INCLUDING QUESTIONS ON TOBACCO, PINEAPPLE JUICE CONCENTRATE, AND EXCISE TAXES ON TEA. THE COMMISSION WAS ABLE TO GIVE SATISFACTION TO BANGLADESH ON THE QUESTION OF THE NEW REGULATION ON DEROGATIONS FROM THE GSP RULES OF ORIGIN.

VIEWS WERE EXCHANGED ON NEW FORMS OF COOPERATION IN THE ENERGY FIELD AND EXPERTISE FOR THE GLASS INDUSTRY.

WITH REGARD TO DEVELOPMENT PROJECTS AND FOOD AID THE COMMISSION UNDERLINED THE NEED FOR A SEPERATE ACCOUNT FOR COUNTERPART FUNDS AND CORRECT REPORTING ON THEIR USE.

FINALLY, BANGLADESH REMINDED THE COMMUNITY OF HER DESIRE TO SEE THE STABEX SYSTEM EXTENDED TO LLDC'S.

#### 4.4 ACIER : VOLET EXTERNE

---

LE 27 FEVRIER LES SERVICES DE LA COMMISSION ONT CONTINUE LES NEGOCIATIONS AVEC UNE DELEGATION AUTRICHIENNE EN VUE DE PRORGER POUR 1984 L'ARRANGEMENT CONVENU SUR LES IMPORTATIONS D'ACIER AVEC CE PAYS EN 1978. LE 1ER MARS DES NEGOCIATIONS SIMILAIRES ONT EU LIEU AVEC UNE DELEGATION BRESILIENNE. LES DEUX NEGOCIATIONS N'ONT PAS ENCORE DEBOUCHE SUR UN RESULTAT CONCRET.

#### 4.5 STABEX 1982

---

LA COMMISSION VIENT DE DECIDER LE DERNIER TRANSFERT POUR L'EXERCICE 82 EN FAVEUR DU GHANA. IL EST A SIGNALER QUE L'EXERCICE 82 A PERMIS, APRES DEUX ANNEES DIFFICILLES POUR LE SYSTEME, LE PAIEMENT TOTAL DES TRANSFERTS RELATIFS AUX DEMANDES JUSTIFIEES.

#### 4.6 PAM : CONTRIBUTIONS (NEW YORK 6 MARS)

---

APRES APPROBATION PAR LE CONSEIL LE 2 MARS, LA COMMISSION A FAIT, AU NOM DE LA COMMUNAUTE, UNE DECLARATION LORS DE LA PLEDGING CONFERENCE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL QUI A EU LIEU A NEW YORK LE 6 MARS.

LA CEE A L'INTENTION DE RENDRE DISPONIBLE, POUR LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL 1985/86, UNE CONTRIBUTION QUI SERA GLOBALEMENT AU MOINS EGALE A SES CONTRIBUTIONS ANTERIEURES ET INCLUE-RAIT EN TOUTE HYPOTHESE UNE CONTRIBUTION DE 40.000 T. DE CEREALES POUR LA RESERVE. LA DIVISION DE L'AIDE DISPONIBLE SUIVRA PLUS TARD. (LES MONTANTS POUR LES DIVERSES CATEGORIES DE PRODUITS, PARTICULIEREMENT LES CEREALES, LE LAIT EN POUDRE ET LE BUTTEROIL CONTINUE DE POSER DES PROBLEMES A CERTAINES DELEGATIONS.)

#### 4.7 UNRWA : CONVENTION ON 84/86

DEPUIS 1972, QUATRE CONVENTIONS ONT ETE SIGNEES ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'UNRWA PORTANT SUR LA FOURNITURE D'UNE AIDE ALIMENTAIRE EN NATURE ET EN ESPECES ET UN VERSEMENT DE CONTRIBUTIONS EN ESPECES AU PROGRAMME D'EDUCATION DE CET ORGANISME POUR DES REFUGIES PALESTINIENS AU PROCHE-ORIENT.

L'ACTUELLE CONVENTION, QUI EST VENUE A EXPIRATION, A ETE MODIFIEE EN 1982 POUR REDUIRE L'AIDE ALIMENTAIRE ET VERSER UNE CONTRIBUTION ANNUELLE DE 16 MIO ECUS AU PROGRAMME EDUCATION DE L'UNRWA.

LA COMMISSION, QUI PROPOSE UNE NOUVELLE CONVENTION POUR TROIS ANS, A TENU COMPTE EN PARTICULIER DE LA DETRESSE DES POPULATIONS PALESTINIENNES ET AUSSI DU SOUHAIIT DES DIX QUE LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PUISSENT REMPLIR SANS ENTRAVES LEUR TACHE. CETTE NOUVELLE CONVENTION, QUI EST UNE SIMPLE CONVENTION CADRE POUR L'ELEMENT AIDE ALIMENTAIRE, PROPOSE DES CONTRIBUTIONS POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'EDUCATION QUI S'ELEVENT A 16 MIO ECUS EN 1984, 17 MIO ECUS EN 1985 ET 18 MIO ECUS EN 1986.

#### 5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

##### 5.1 UNION EUROPEENNE : ACCORDS INTERNATIONAUX

LE COREPER A APPROUVE A SON NIVEAU ET LE CONSEIL DEVRAIT CONFIRMER LUNDI SANS DEBAT UN PROJET DE REPOSE AU PRESIDENT DANKERT QUI CONCERNE ESSENTIELLEMENT LE ROLE DU PARLEMENT LORS DE L'ELABORATION ET DE LA CONCLUSION DES ACCORDS INTERNATIONAUX.

LE CONSEIL CONFIRME QU'IL ENTEND APPLIQUER DES MAINTENANT LE PARAGRAPHE 2.3.7. DE LA DECLARATION SOLENNELLE SUR L'UNION EUROPEENNE SIGNEE A STUTTGART EN JUIN 1983. CELA IMPLIQUE QUE :

- LES PROCEDURES 'LUNS' ET 'WESTERTEP' SONT ETENDUES A TOUS LES ACCORDS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE AUTRES QUE LES ACCORDS D'ASSOCIATION ET COMMERCIAUX, EN TENANT COMPTE DES NECESSES D'URGENCE. EN PRATIQUE, C'EST LA PROCEDURE QUI DONNE UNE INFORMATION PLUS COMPLETE AU PARLEMENT (A SAVOIR LA PROCEDURE WESTERTEP) QUI SERA IMPLIQUEE.  
LA PROCEDURE LUNS DEMEURERA APPLICABLE AUX ACCORDS D'ASSOCIATION ET LA PROCEDURE WESTERTEP AUX ACCORDS COMMERCIAUX.

LE CONSEIL S'ATTEND A CE QUE LA COMMISSION -LORSQU'ELLE DEMANDE A ETRE AUTORISEE A NEGOCIER- SUGGERE SI L'ACCORD EST D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE.

- L'OPINION DU PARLEMENT EST RECUEILLIE -APRES LA SIGNATURE ET AVANT LA CONCLUSION- MEME EN CE QUI CONCERNE LES ACCORDS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE BASES SUR UNE DISPOSITION DES TRAITES QUI NE PREVOIENT PAS DEJA LA CONSULTATION DU PARLEMENT (IL S'AGIT ESSENTIELLEMENT DES ACCORDS BASES SUR L'ARTICLE 113 CEE).

- L'OPINION DU PARLEMENT SERA RECUEILLIE AVANT L'ADHESION D'UN ETAT MEMBRE A LA COMMUNAUTE.

## 5.2 PROGRAMME STATISTIQUE

LA COMMISSION A APPROUVE LES ORIENTATIONS QUI LUI ETAIENT PROPOSEES PAR M. BURKE POUR UN NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERNANT LES STATISTIQUES COMMUNAUTAIRES (1985/87) QUI LUI SERA PRESENTE EN JUIN PROCHAIN APRES CONSULTATION DES DIVERS SERVICES INTERESSES DE LA COMMISSION ET DES ETATS MEMBRES PAR EUROSTAT.

LA NOTE SOUMISE A LA COMMISSION ANALYSE LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME ACTUEL, NOTAMMENT LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES BANQUES DE DONNEES ET LE ROLE D'EUROSTAT DANS LA DIFFUSION DES INFORMATIONS DES BANQUES.

EN MATIERE DE RELATIONS EXTERIEURES, LA NOTE SOULIGNE LES DEVELOPPEMENTS RECENTS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE PAR LE BIAIS DE SOCIETES EUROPEENNES (SERVICE 'ON LINE' AVEC L'AMERIQUE DU NORD EN 1983 ET LE JAPON EN JUIN 84) ET LES EFFORTS DE RATIONALISATION D'EUROSTAT EN CONSULTATIONS ETROITES AVEC LES ETATS MEMBRES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

POUR LA PREPARATION DU NOUVEAU PROGRAMME, LE SECRETARIAT GENERAL INVITERA CHAQUE SERVICE A COORDONNER SES TRAVAUX ET, LE CAS ECHEANT, A DESIGNER UN RESPONSABLE CHARGE DES LIAISONS.

DES MAINTENANT, IL A ETE RELEVE QUE CERTAINES LACUNES DEVRAIENT ETRE COMBLEES, PLUS PRECISEMENT SUR LES STATISTIQUES DES ACP-DOM ET TOM (COMMERCE EXTERIEUR) ET DES PVD EN GENERAL (AIDE ET DETE).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR  
NNNN

64215 EURCOM UWXXXXX  
?????  
VIA WUI A

64215 EURCOM UW